



360° | ASSURANCE
MC SANTÉ

ASSURANCE COLLECTIVE

VOYAGE ASSISTANCE

Une composante essentielle de l'assurance voyage
offerte à l'échelle internationale
24 heures sur 24, 7 jours sur 7



Desjardins
Assurances

VIE • SANTÉ • RETRAITE

QUI EST COUVERT ?

Tout employé, son conjoint et ses enfants à charge assurés en vertu d'une garantie d'assurance accident-maladie et couverts en vertu d'un régime d'État d'assurance maladie et d'assurance hospitalisation, pourvu que la durée du voyage n'excède pas celle qui est prévue au contrat et que son état de santé soit stable avant la date du début du voyage.

QUELS SONT LES SERVICES OFFERTS ?

Voyage Assistance prend les dispositions nécessaires pour fournir les services à toute personne assurée qui en a besoin, comme par exemple :

- assistance téléphonique sans frais, 24 heures sur 24 ;
- orientation vers des médecins ou des établissements de santé ;
- aide pour l'admission à l'hôpital ;
- avances de fonds à l'hôpital lorsqu'elles sont exigées par l'établissement concerné ;
- rapatriement de la personne assurée dans sa ville de résidence, dès que son état de santé le permet ;
- établissement et maintien des contacts avec l'assureur ;
- règlement des formalités en cas de décès ;
- rapatriement des enfants de la personne assurée si elle est immobilisée ;
- envoi d'aide médicale et de médicaments si une personne assurée se trouve trop loin des établissements de santé pour y être transportée ;
- arrangements nécessaires pour faire venir un membre de la famille immédiate si la personne assurée doit séjourner à l'hôpital au moins sept jours* consécutifs et si le médecin prescrit une telle visite ;
- aide pour se procurer des pièces d'identité temporaires afin que la personne assurée puisse poursuivre son voyage en dépit du vol ou de la perte de ses pièces d'identité ;
- aide pour diriger la personne assurée vers un avocat si des problèmes juridiques surviennent ;
- service d'interprète lors d'appels d'urgence ;
- transmission de messages aux proches de la personne assurée en cas d'urgence ;
- avant le départ, information sur les passeports, les visas et les vaccins requis dans le pays de destination.

Vous pouvez également consulter le site Internet **voyage.gc.ca** pour vous aider lors de la planification de votre voyage.

* Ou tel qu'il est stipulé dans votre contrat.

COMMENT CELA FONCTIONNE-T-IL ?

En cas d'urgence médicale, vous ou le fournisseur de soins médicaux sur les lieux devez immédiatement communiquer avec notre service Voyage Assistance. Le service fonctionne 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Ce programme complet de services offert à l'échelle mondiale vous donne accès à une assistance médicale et personnelle sur-le-champ, un service **exclusif** et **efficace**, **offert en plusieurs langues**.

Nos chargés d'assistance ont été spécialement formés pour vous fournir l'aide et les conseils dont vous avez besoin. S'il le faut, le chargé d'assistance entrera en communication avec notre réseau mondial de représentants et de correspondants de service pour vous aider à résoudre votre problème.

N'oubliez pas votre carte VOYAGE ASSISTANCE LORSQUE VOUS VOYAGEZ

Lors de votre appel, certains renseignements vous seront demandés pour prouver votre participation au programme Voyage Assistance. Veuillez inscrire sur la carte ci-dessous les renseignements que vous trouverez sur votre certificat d'assurance. En insérant cette carte dans votre portefeuille, vous aurez tous les numéros du service Voyage Assistance à la portée de la main.



Téléchargez l'application mobile
Solution voyage Desjardins dès aujourd'hui !

Disponible pour iPhone®, iPad® et iPod touch® ainsi que pour les téléphones et tablettes sous environnement Android^{MC}.

© iPhone, iPad et iPod touch sont des marques déposées par Apple Inc., enregistrées aux États-Unis et dans d'autres régions.
MC Android est une marque de Google Inc.



Détachez en suivant la perforation.

Carte **VOYAGE ASSISTANCE**

Nom de l'employé assuré: _____

Date de départ: _____ / _____ / _____ Date de retour: _____ / _____ / _____

Numéro de contrat: _____ Numéro de certificat: _____

Nom de l'employeur: _____

Personne et numéro à appeler en cas d'urgence: _____

APPELEZ-NOUS LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE, PEU IMPORTE L'HEURE OU LE JOUR.

COMMENT NOUS JOINDRE ?

- Un seul numéro sans frais au Canada et aux États-Unis :
1 800 465-6390
- Un seul numéro sans frais dans le monde :
800 29 48 53 99 précédé de l'indicatif outre-mer du pays visité pour les pays participants suivants :

Allemagne	00	Israël	00, 012, 013, 014	Suède	00
Australie	0011	Japon	010	Suisse	00
Autriche	00	Malaisie	00	Taiwan	002
Belgique	00	Norvège	00		
Corée	001, 002	Nouvelle Zélande	00		
Danemark	00	Pays-Bas	00		
Finlande	00	République de l'Irlande	00		
France	00	Royaume Uni	00		
Hong Kong	001	Singapour	001, 008		

Cette information est également disponible sur l'application mobile Solution voyage Desjardins.

- Sinon, communiquez avec nous en appelant à frais virés au
514 875-9170.

VOYAGE ASSISTANCE fournit le soutien immédiat dont vous avez besoin, pratiquement partout dans le monde : une composante essentielle de votre assurance voyage.

Le présent document a été rédigé à titre explicatif. Seule la police d'assurance peut servir à trancher les questions d'ordre juridique.

Visitez notre site Internet à l'adresse suivante :
desjardinsassurancevie.com



Desjardins
Assurances

VIE • SANTÉ • RETRAITE

Fière alliée de



Desjardins Assurances désigne Desjardins
Sécurité financière, compagnie d'assurance vie.

La Fondation des maladies du cœur et de l'AVC du Canada reconnaît l'importante contribution de ses commanditaires. Cette reconnaissance ne constitue pas une recommandation.

^{MC} L'icône du cœur et de la / seule et l'icône du cœur et de la / suivie d'une autre icône ou de mots en français ou en anglais sont des marques de commerce de la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC du Canada utilisées sous licence.



Ce document est imprimé sur du papier Rolland Enviro.

100 %



Détachez en suivant la perforation.

Carte VOYAGE ASSISTANCE

En cas d'urgence médicale, vous pouvez communiquer avec le service VOYAGE ASSISTANCE, peu importe le lieu et l'heure, en composant les numéros suivants :

Lieu de l'appel	Numéro à composer
Canada et États-Unis	1 800 465-6390 (sans frais)
Ailleurs dans le monde (accessible de certains pays)	Indicatif outre-mer du pays visité + 800 29 48 53 99 (sans frais)
Frais virés	514 875-9170